

88

Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 7 Rue Paul Lelong
75002 PARIS
R.C.S : 921 058 582 - PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28/06/2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2025, faisant ressortir un résultat net comptable de **0 euro**, de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » pour un montant de **0 euro**.
Après affectation, le solde du compte « Report à nouveau » demeure fixé à **-1 500 euros**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	595		595	595
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	1 168		1 168	1 168
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 763		1 763	1 763
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	400		400	
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	189		189	189
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	102		102	397
	Total de l'actif circulant (IV)	691		691	586
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 453		2 453	2 348
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 168		1 168
(2) dont créances à moins d'un an			1 757		1 357

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 000)	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 500)	(1 500)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 500	1 500
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	953	548
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		300
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	953	848
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 453	2 348
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		953	848
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025		31/12/2024	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	400	100,00	480	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	400	100,00	480	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	22 500	N/S		
CHARGES D'EXPLOITATION	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation	22 900	N/S	480	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes	1 131	282,69	2 717	566,12
PRODUITS FINANCIERS	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	22 500	N/S		
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	23 631	N/S	2 717	566,12
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(731)	-182,69	(2 237)	-466,12
CHARGES FINANCIERES	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	731	182,69		
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
CHARGES FINANCIERES	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Total des produits financiers	731	182,69		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			22 500	N/S
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières			22 500	N/S
RESULTAT FINANCIER		731	182,69	(22 500)	N/S
RESULTAT COURANT avant impôts				(24 737)	N/S
Produits exceptionnels				24 737	N/S
Charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL				24 737	N/S
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices					
Total des produits		23 631	N/S	25 217	N/S
Total des charges		23 631	N/S	25 217	N/S
RESULTAT DE L'EXERCICE					

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 453** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **23 631** euros et un total **charges** de **23 631** euros, dégageant ainsi un **résultat** de euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation ni aux méthodes de présentation, sous réserve des incidences résultant du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, lequel modifie le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général afin de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Titres de participation : Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou de souscription au capital.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune

Le 31/12/2025, Madame Cyrielle RAYMOND-DEBREUIL en tant qu'associée a signé une convention d'abandon de compte courant afin de permettre à la société 88 SAS de continuer son activité et de rendre à la société son équilibre financier lui permettant de sauvegarder ses intérêts. Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

-Le créancier consent au débiteur un abandon partiel de la créance qu'il détient contre lui, à concurrence d'un montant de 730.77 € (Sept cent trente-sept euros et 77 cents) ;

-Le présent abandon de créance est consenti sous condition de retour à meilleure fortune du débiteur.

-Le créancier avait consenti au débiteur un abandon partiel de la créance qu'il détenait contre lui, à concurrence de 24 737.37 € (Vingt-quatre mille sept-cent-trente-sept euros et 37 cents) le 31/12/2024 ;

-Cet abandon de créance avait été consenti sous condition de retour à meilleure fortune de débiteur.

- Le créancier avait consenti au débiteur un abandon partiel de la créance qu'il détenait contre lui, à concurrence de 116.35 € (Cent seize euros et 35 cents) le 31/12/2023 ;

- Cet abandon de créance avait été consenti sous condition de retour à meilleure fortune du débiteur.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Le règlement N° 2022-06 en date du 4 Novembre 2022 modifie le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

La mise en application de cette présentation est effective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les états financiers tiennent donc compte de cette application.

Ces modifications sont de plusieurs ordres :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel afin de limiter ce résultat aux évènements majeurs inhabituels ;
- Suppression de l'utilisation des comptes de transfert de charges.

Les reclassements effectués avec le nouveau format de présentation des états financiers sont non significatifs au regard des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations	23 095			22 500	595
	Créances rattachées à des participations	1 168				1 168
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 263			22 500	1 763
TOTAL		24 263			22 500	1 763

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 168	1 168	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	400	400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	189	189	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		1 757	1 757	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	953	953		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		953	953		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		953			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	1,0000	3 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	1,0000	3 000,00

Filiales et participations

1/1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI OUEST	(41 862)	99,00	495	495	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	(41 862)	99,00	495	495	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI TONNERRE 01	(35 504)	50,00	100	100	1 168
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	(35 504)	50,00	100	100	1 168
C. Total des filiales et des participations (A + B)	(77 366)	149,00	595	595	1 168
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI OUEST		24 225	(7 844)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		24 225	(7 844)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI TONNERRE 01		1 509	(25 802)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		1 509	(25 802)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		25 733	(33 646)		